



Assemblée communale - Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 23 mai 2022, à 20h00
à la salle polyvalente du Pâquier

LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du lundi 13.12.2021 : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : www.lepaquier.ch**
2. **Comptes 2021**
 - 2.1 Présentation
 - 2.2 Rapport de la Commission financière sur la base de l'organe de révision
 - 2.3 Approbation
3. **Approbation de la création d'une nouvelle corporation forestière en Gruyère (statuts - clef de répartition et de péréquation - investissements)**
4. **Approbation de la modification des statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)**
5. **Approbation de la modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois – Association Secours sud fribourgeois**
6. **Information sur les modifications relatives aux directives (horaires et tarifs) de l'accueil extrascolaire (AES)**
7. **Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale pendant les heures d'ouverture. Les règlements et/ou statuts qui seront soumis à l'Assemblée se trouvent sur le site internet communal sous la rubrique "Administration => Assemblées communales".

Le Conseil communal

Le Pâquier, le 26 avril 2022